

cegid

Migration Cloud



**Passez au cloud
dans les meilleurs
conditions**

www.cegid.com

Dans le mouvement de transformation numérique qui touche les entreprises, le passage au cloud constitue certainement l'un des plus critiques. Ce choix du mode Cloud ne transforme pas seulement l'environnement informatique dans l'organisation mais introduit de nouvelles méthodes de travail et de nouvelles logiques de production de l'information.

La décision de migrer vers un mode de consommation Cloud doit se baser sur un diagnostic précis de ses besoins, de ses objectifs et du calcul coûts-avantages.

Dans ce Guide Pratique, découvrez comment migrer en Cloud cloud dans les meilleures conditions.



On-Premise : un modèle contesté

Avec 39% de croissance annuelle¹, le marché des applications cloud en France ne connaît pas la crise. Un tel succès ne saurait se répéter année après année s'il n'était basé sur un réel besoin.

Cette demande continue trouve sa source dans la remise en question du modèle On-Premise, c'est-à-dire l'auto-hébergement des outils informatiques. Un modèle qui semble aujourd'hui atteindre ses limites.

Volume et dynamique du marché



On-Premise, des systèmes complexes pour un monde en mouvement

Un logiciel On-Premise est installé directement sur les serveurs de l'entreprise qui l'utilise. Son évolution est donc de la responsabilité de la DSI. Elle peut être épaulée par un éditeur dans ce projet mais cela reste une tâche complexe, chronophage et parfois coûteuse. Les projets de mise à jour des logiciels internes peuvent ainsi mobiliser les équipes informatiques sur de longues périodes et frustrer les utilisateurs finaux.

Car il faut innover dans les meilleures conditions

Les systèmes On-Premise donnent souvent cette impression d'accuser un retard important sur les dernières avancées technologiques. Un sentiment qui s'est accentué ces dernières années avec l'accélération de l'innovation. Qui peut encore attendre plusieurs mois l'implémentation d'un module de rapprochement des factures ou la mise en conformité avec des règlements aussi cruciaux que les normes IFRS ? Si les possibilités de personnalisation ont longtemps compensé ces délais excessivement longs, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les systèmes doivent désormais évoluer avec le marché et le moindre retard technologique peut se traduire par un désavantage concurrentiel.

Un impératif prioritaire : la sécurité des données

La question de la sécurité, d'autant plus critique lorsqu'il s'agit de données financières, a longtemps prolongé le règne des logiciels On-Premise. Les données de l'entreprise devaient logiquement être plus en sécurité sur ses propres serveurs que sur ceux d'un prestataire extérieur. Un raisonnement qui ne convainc plus pour deux raisons :

- **La vulnérabilité des données dépend uniquement des compétences en sécurité informatique mobilisées pour les protéger.** Or, les prestataires de cloud ont par nature accès à un pool de compétences supérieures : c'est leur métier.
- **L'intégrité physique des serveurs est bien mieux assurée** dans les data centers de dernière génération des prestataires de cloud que dans les locaux de leurs clients.

Face à la souplesse du cloud, l'On-Premise affiche certaines lacunes

Lorsqu'une entreprise grandit, ses besoins informatiques grandissent avec elle. Ce sont ces moments de croissance qui révèlent les failles des systèmes On-Premise et notamment un certain manque de souplesse ! Lors de l'acquisition d'une infrastructure informatique, les entreprises doivent en effet évaluer la taille des ressources nécessaires selon l'évolution estimée de leurs besoins. Et il leur faut viser juste car les erreurs de prévision ont un coût :

- ▶ En cas de croissance plus faible que prévue, les infrastructures sont surdimensionnées et les investissements excessifs.
- ▶ Si elle est plus forte que prévue, les infrastructures sont insuffisantes et doivent être complétées dans l'urgence.

Un cloisonnement excessif des activités

A l'heure où la valorisation des données est l'un des principaux leviers pour l'augmentation de la productivité, leur partage est plus nécessaire que jamais. Dans ce contexte, les solutions On-Premises sont pour la plupart obsolètes. Les interconnexions entre outils demandent de laborieux développements, lesquels sont chronophages pour les équipes techniques et perçus comme bien trop lents par les utilisateurs finaux. Avec leurs écosystèmes complets et leur accent mis sur la compatibilité, les éditeurs cloud ont su répondre à ce besoin d'intégration et rendre obsolètes leurs prédécesseurs.

Rapprocher les données pour mieux piloter

L'On-Premise rend également difficile un tournant-clé dans la création de valeur : celui du pilotage de la performance. Dans un environnement de plus en plus concurrentiel et en perpétuel changement, évaluer la transformation concrète de la stratégie d'entreprise en actions opérationnelles est indispensable. Opération qui nécessite une vision transverse de l'activité et un rapprochement des données de chaque fonction à travers des indicateurs-clés. Le décroisement des activités caractéristique du cloud a au contraire permis le développement rapide d'outils de pilotage financier et de business intelligence accessibles à tous. Quitter l'On-Premise, c'est entrer dans l'ère de l'analytique.



**Face à une telle rigidité,
la souplesse du cloud n'a
pas eu de mal à convaincre.**



Comment

le cloud change la donne

Les outils traditionnels ont atteint leurs limites.

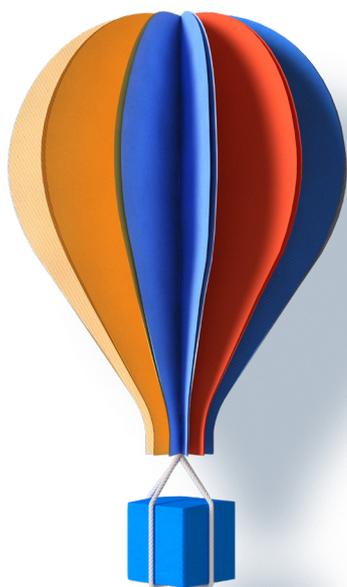
Les entreprises ont désormais besoin de solutions plus souples, plus évolutives et interconnectées.

Mais le cloud ce n'est pas seulement ça. C'est aussi une toute nouvelle manière d'envisager l'informatique en général. En externalisant et en mutualisant les ressources informatiques, le passage au cloud simplifie la vie de tous les collaborateurs et ouvre la voie à un nouveau monde de performance.

Des solutions prêtes à l'usage #simple

Les solutions cloud sont livrées clé en main, c'est-à-dire qu'elles ne demandent pratiquement aucun temps d'installation et un minimum de configuration. La formule est simple :

- ▶ L'hébergement, les mises à jour de la solution et l'assistance aux utilisateurs sont inclus dans le prix mensuel ou annuel
- ▶ La compatibilité avec les autres logiciels de l'écosystème est assurée sans développement supplémentaires
- ▶ Les longs projets informatiques incluant diagnostic, développement et déploiement, appartiennent au passé
- ▶ Les coûts sont définis clairement dès la signature du contrat sans risque de mauvaise surprise



Choisissez la sérénité avec un cloud toujours pertinent...

Pour beaucoup, le passage au cloud est synonyme de tranquillité d'esprit. Les logiciels On-Premise ont habitués les entreprises à prêter constamment attention aux questions de sécurité des données et de conformité légale. Ces contraintes se sont renforcées et complexifiées au cours des dernières années avec notamment l'adoption du RGPD. Elles devraient encore s'alourdir avec, d'une part, la mise en place du prélèvement à la source et, d'autre part, la gestion par l'entreprise de volumes croissants de données.

Pour les clients de services cloud, ces problématiques sont abordées plus sereinement. Pourquoi ?

- ▶ **La conformité légale des documents produits ou des modes de traitement des données est assurée par l'éditeur.** La plupart des fournisseurs cloud se sont ainsi mis en conformité avec le règlement RGPD sur la confidentialité des données personnelles, une tâche qui a pesé lourdement sur les entreprises hébergeant leurs propres solutions.
- ▶ **La sécurité des données est assurée par des équipes de spécialistes,** des équipements à jour des dernières menaces et des infrastructures redondées.
- ▶ **Les sauvegardes régulières ne sont plus nécessaires,** toutes les modifications effectuées en ligne sont automatiquement enregistrées sur plusieurs supports pour plus de sécurité.

Quand la charge de la conformité et de la sécurité des données repose sur l'éditeur, l'externalisation de ces fonctions informatiques permet aux services opérationnels de se recentrer sur leur cœur de métier. Les DSI et les DAF se consacrent alors totalement au développement de leur offre de services auprès de leurs clients internes.

Évolutif et modulaire, le cloud est un catalyseur de l'innovation

Grâce au mode de distribution de leurs solutions, les éditeurs cloud peuvent faire profiter instantanément à leurs clients des nouvelles fonctionnalités développées par leurs experts. Une simple mise à jour de la plateforme suffit pour que tous les utilisateurs y aient accès. Chaque société ou service peut ensuite ajouter des modules supplémentaires ou connecter leurs outils entre eux. Un fonctionnement particulièrement propice à l'innovation et à la créativité.

- ▶ Les utilisateurs de solutions cloud bénéficient très tôt des dernières innovations technologiques.
- ▶ La richesse applicative des solutions cloud est largement supérieure à celle des logiciels On-Premise.
- ▶ Les écosystèmes cloud mettent l'accès sur la collaboration entre les métiers et la communication des données d'un outil à l'autre.
- ▶ De telles fonctionnalités ouvrent notamment la voie à l'automatisation de certaines tâches et la dématérialisation de process encore gérés sur des supports papiers.
- ▶ Vous pouvez ajouter à votre système d'information les outils ou les modules que vous souhaitez : il suffit de connecter des API pour disposer des solutions technologiques indispensables à votre activité.



Le cloud accélère la collaboration et favorise la mobilité

Les applications cloud étant disponibles en ligne via une identification personnelle, elles sont accessibles de n'importe quel terminal connecté à internet. Une facilité d'accès qui permet aux usages en mobilité de se développer mais qui pose également des questions en matière de sécurité des données.

- ▶ Faciliter la mobilité est utile aux collaborateurs travaillant sur plusieurs sites, leurs données sont sauvegardées en ligne, ils n'ont plus à déplacer leur ordinateur.
- ▶ En travaillant via le cloud, aucune donnée n'est stockée sur l'ordinateur. Les données sont donc mieux contrôlées et protégées.
- ▶ Le télétravail est l'une des tendances fortes encouragées par une évolution légale favorable, le cloud est la solution technique idéale pour l'envisager sereinement.
- ▶ Un nombre croissant d'applications cloud sont disponibles sur mobile, pour un travail en mobilité toujours plus simple et une consultation des données à tout moment.
- ▶ L'enregistrement en ligne des données permet à des collaborateurs distants de collaborer à tout moment sur n'importe quel document.

Pour amener un réel gain de productivité, les usages en mobilité doivent cependant être réglementés et introduits avec précaution. Une bonne pratique pour évaluer leur impact consiste à choisir des groupes test avec différentes modalités pour répondre aux questions qui se posent nécessairement aux managers : quel type de travail peut être réalisé en télétravail ? Quelles données peuvent être rendues accessibles depuis n'importe quel poste sans risque ? Quelle part de travail présentiel est nécessaire pour maintenir un bon niveau de communication au sein d'une équipe ?





Nos conseils

pour passer au cloud

Souple et performant, le cloud est au cœur de la transformation digitale. Mais son adoption est sans conteste une rupture avec les habitudes propres à chaque service et à chaque entreprise.

Si le jeu en vaut la chandelle, un changement aussi radical ne s'entreprind pas sans méthode. Voici les premières mesures à prendre et les étapes-clé d'un passage au cloud réussi.

Comprendre votre organisation et auditer vos besoins technologiques

Puisqu'une solution cloud est livrée clé en main, le champ laissé aux configurations personnalisées est relativement restreint. Le choix de la solution est donc particulièrement déterminant. Ce choix doit être appuyé sur un diagnostic en plusieurs phases.

- **Une consultation des utilisateurs finaux sur leurs besoins** : qu'aimeraient-ils voir changer ? Quels aspects de leurs outils actuels voudraient-ils conserver ? Chaque utilisateur final peut participer au benchmark pour évaluer les solutions disponibles d'un point de vue pratique.
- **Un audit des besoins technologiques présents et à venir** : quelles fonctionnalités sont réellement utilisées aujourd'hui et quelles fonctionnalités pourraient être nécessaires sous peu ? Par exemple, la dématérialisation des factures peut être appréhendée comme le préalable à la mise en place d'une plateforme où les fournisseurs ou prestataires viennent déposer leurs factures.
- **Une modélisation de l'écosystème informatique** : avec quels autres outils et services la solution actuelle communique-t-elle ? Tous les services doivent être impliqués pour lister les outils informatiques et les bases de données qui doivent échanger avec la nouvelle solution cloud.
- **Une veille technologique** : quelles tâches peuvent désormais être automatisées ou dématérialisées ? Que proposent les éditeurs ? Du simple rapprochement bancaire aux traitements des factures dans leur intégralité en passant par la transmission des notes de frais, des tâches de plus en plus nombreuses peuvent être accélérées par des outils d'intelligence artificielle.



Les critères pour choisir son fournisseur de Cloud

Lorsque les besoins ont été identifiés, il est temps de se plonger dans les offres des fournisseurs cloud pour un benchmark approfondi. La diversité des arguments de vente mis en avant peut rapidement désorienter un non-spécialiste. Pour faire votre choix de façon méthodique, voici les principaux critères déterminants à prendre en compte.

► La conformité légale

Première vérification indispensable : les infrastructures du fournisseur cloud sont-elles conformes à tous les règlements français et européens ? Les normes ISO, le RGPD mais aussi toute la législation relative à la gestion des données doivent être passés en revue.

► Hébergement en France

Choisir un fournisseur dont les infrastructures sont situées en France permet non seulement de s'assurer d'un temps de réponse plus faible mais aussi de la conformité et de la familiarité du fournisseur avec l'environnement réglementaire français.

► L'ergonomie de la solution

Vos collaborateurs seront amenés à passer de nombreuses heures au contact de l'outil que vous choisirez, leur productivité comme leur confort dépendent de l'ergonomie de l'interface. Pour l'évaluer de façon fiable, un test approfondi peut être nécessaire.

► La compatibilité

Pour s'intégrer à votre écosystème numérique, la solution doit pouvoir communiquer de manière fluide avec vos autres outils et lire l'ensemble des documents accumulés jusqu'ici.

► La sécurité

Le prestataire cloud choisi sera responsable de l'intégrité et de la confidentialité de vos données. Les garanties de sécurité sont donc des critères de choix décisifs.

► Le support

Investir dans une solution cloud, c'est perdre un peu de son autonomie et se reposer sur un service de support en cas de problème. Il est donc crucial de s'assurer que le service d'assistance sera réactif, demander des garanties et consulter des clients ayant eu à solliciter ce service.

L'aspect juridique d'une prestation de cloud computing est au moins aussi important que son aspect technique.



Maîtriser la technique... et le contrat

Si les contrats cloud sont souvent standardisés, une marge de négociation existe et la présence de certains éléments indispensables dans le contrat doivent être vérifiés.

- ▶ La localisation physique des données et du fournisseur de services doit être définie contractuellement. C'est l'assurance d'un recours juridique plus efficace en cas de litige mais aussi du respect de la législation européenne en matière de protection des données.
- ▶ Le contrat ne doit pas être cessible. Sinon à quoi bon sélectionner son prestataire ?
- ▶ Une clause d'audit doit permettre au client de vérifier le niveau de services fourni. Ce niveau de services figure habituellement dans un document à part intitulé le SLA (Services Level Agreement).
- ▶ Le sort des données en fin de contrat doit être fixé : seront-elles intégralement restituées ou bien effacées ? En cas de restitution, les modalités du transfert doivent impérativement être précisées.
- ▶ Pour que vous puissiez bénéficier des avantages du cloud en matière de conformité et de sécurité, le prestataire doit s'engager contractuellement à adapter sa solution aux évolutions légales comme aux nouvelles menaces informatiques. Vous protéger sera alors de sa responsabilité.



S'inspirer de nos Clients



A propos de Cegid :

Cegid est un acteur majeur des solutions de gestion pour les professionnels des métiers de la Comptabilité, de la Finance et de la Fiscalité, de la Paie et des Ressources Humaines et du Retail. Fort de son expérience de leader des solutions de gestion SaaS, Cegid accompagne la digitalisation des entreprises et des organisations publiques. Cegid combine une vision prospective et pragmatique des métiers, et la maîtrise des nouvelles technologies afin d'apporter de l'innovation utile. Avec une maîtrise unique du réglementaire, Cegid s'engage dans la durée avec ses clients.

Dans un monde en évolution rapide, Cegid ouvre les possibles et permet à chaque métier d'augmenter sa valeur ajoutée. Cegid compte 2400 collaborateurs et vend ses solutions dans 75 pays. Cegid a réalisé un chiffre d'affaires de 332M€ en 2017. Pascal Houillon est le Directeur Général depuis mars 2017.

cegid

Siège social

Cegid Group - 52 quai Paul Sédallian
69 279 Lyon Cedex 09

Tél. 0 811 884 888

Société par Actions Simplifiée au capital de 18 606 860 euros - SIREN 410 218 010 RCS LYON -
SIRET 410 218 010 00032 - TVA CEE FR 07 410 218 010

www.cegid.com

